

Sélection régionale 2010

BOURSES DE STAGE PROFESSIONNEL

Appel à candidatures ouvert du **15 juin 2009 au 30 septembre 2009**

1. OBJECTIFS

Les mobilités de stage professionnel, destinées aux étudiants francophones des établissements de la région Asie-Pacifique membres de l'AUF vont leur permettre de découvrir le monde de l'entreprise et d'acquérir une première expérience leur facilitant l'accès à l'emploi.

Les dossiers de candidature à télécharger à partir de la page Internet du Bureau Asie – Pacifique :
<http://www.auf.org/regions/asie-pacifique/appels-d-offres/>

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le (la) candidat(e) doit :

- être francophone,
- être étudiant(e) de master ou étudiant(e) en dernière année du diplôme de premier cycle (licence ou maîtrise selon les pays) dans une formation francophone d'un établissement d'enseignement supérieur de la région Asie-Pacifique membre de l'AUF.
- ou être diplômé(e) depuis moins d'un an d'une formation francophone d'un établissement d'enseignement supérieur de la région Asie-Pacifique membre de l'AUF et ne pas être actuellement inscrit(e) comme étudiant(e) dans un établissement d'enseignement supérieur hors de la région Asie-Pacifique.
- solliciter une mobilité dans le cadre d'un champs disciplinaire expressément prévu par l'AUF (cf. liste dans le document de présentation),
- produire l'ensemble des pièces demandées : diplômes, attestations officielles, relevé des notes,.....
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée par l'AUF.
- avoir moins de 30 ans (au plus tard à la date de clôture de l'appel à candidatures).
- décrire son projet professionnel.
- choisir une structure d'accueil (laboratoire, entreprise,...) et y obtenir son attestation d'accueil justifiant de son intérêt à accueillir le candidat.

Les établissements doivent :

- a) pour l'établissement **d'origine** issu de la région Asie-Pacifique :
- être membres de l'AUF
 - proposer un classement en fonction de ses priorités (ce classement, qui ne s'impose pas à l'AUF, constitue néanmoins une indication),
- b) pour la structure **d'accueil** :
- justifier de sa capacité à organiser le stage sollicité,

3. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidats font valider leur dossier par leur établissement d'origine qui, dans le cas de candidatures multiples, procède à leur classement, assorti d'un avis motivé. Les dossiers de candidatures sont transmis aux Antennes du Bureau Asie-Pacifique de l'AUF (cf. liste des antennes dans le documents de présentation). Après examen de leur recevabilité, les dossiers seront soumis à la sélection de la **Commission régionale d'experts**.

Les résultats sont portés à la connaissance des candidats par mise en ligne des listes d'admission sur le site internet du Bureau Asie-Pacifique (<http://www.auf.org/regions/asie-pacifique/appels-d-offres/>). Les admis sont avertis par courrier à l'initiative des Antennes concernées.

4. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité pédagogique du dossier (notes, motivation, avis du Doyen et du plus haut responsable de l'établissement),
- les objectifs professionnels recherchés par le candidat,
- l'opportunité d'emploi à l'issue du stage en entreprise.
- la dimension francophone du projet .

5. MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Les bourses sont accordées pour une durée maximale de **3 mois**. Cette durée ne peut être morcelée, ni prolongée ni interrompue, (sous peine de remboursement de la bourse en cas de non-respect des clauses). La période de mobilité est arrêtée par l'Agence universitaire de la Francophonie qui tient compte, dans la mesure du possible, des souhaits du boursier(ère).
- La mobilité pourra avoir lieu au plus tôt à partir du 1er janvier 2010 et devra s'achever au plus tard le 15 décembre 2010.

6. LES BOURSES ACCORDEES COMPRENNENT EXCLUSIVEMENT ET AU MAXIMUM

- un **titre de transport** émis par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et mis à la disposition du (de la) boursier(ère), lui permettant d'effectuer le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil, et retour. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'Agence universitaire de la Francophonie ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge) ;
- une **indemnité mensuelle forfaitaire d'entretien** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de la bourse accordée et sous réserve de confirmation par l'établissement d'accueil de l'assiduité du (de la) boursier(ère). Toutes les formalités (inscription universitaire, logement, visa, vaccination...) sont à la charge du (de la) boursier(ère) ;
- une **assurance maladie, accident, rapatriement**, prise en charge par l'AUF (cette assurance n'exonère pas le boursier de souscrire à l'assurance étudiante obligatoire dans les établissements). Le (la) boursier(ère) devra en outre justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre et résider pendant toute la durée de sa bourse dans le pays d'accueil

A l'expiration de la bourse, le (la) boursier(ère) est tenu(e) de remettre un rapport (compte-rendu d'études, appréciation du séjour et intérêt pour la Francophonie), dans un délai de deux mois (un exemplaire à l'AUF, un à l'établissement d'accueil et un à l'établissement d'origine).

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Le dossier doit obligatoirement être envoyé aux antennes du Bureau Asie – Pacifique de l'AUF le 15 novembre 2008 au plus tard . Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet.

- le formulaire de **demande de bourse** de stage dûment complété et signé ;
- un curriculum vitae actualisé avec une photo d'identité ;
- une copie traduite certifiée conforme du dossier de scolarité universitaire (avec notamment une copie du dernier diplôme obtenu, relevé de notes,...).
- une copie des diplômes ou certifications de langue française (DEL F B2 de préférence)
- un **projet de stage détaillé** (au minimum une page dactylographiée à interlignes simples) ;
- une lettre de motivation dans laquelle sont précisés les objectifs de stage et les perspectives professionnelles qui s'y rattachent
- l'avis motivé du responsable direct dans l'établissement d'origine, approuvant le programme de stage ;
- l'**attestation d'accueil** délivrée par la structure d'accueil

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet. Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

ATTENTION : Ce dossier complet doit être envoyé en 2 exemplaires (1 original et 1 copie) aux Antennes du Bureau Asie – Pacifique de l'AUF (voir liste dans le document de présentation). Celui-ci doit être reçu dans nos bureaux le 30 Septembre 2009 au plus tard. AUCUNE PIÈCE COMPLÉMENTAIRE NE SERA ACCEPTÉE APRÈS L'ENVOI DU PRÉSENT DOSSIER

ANNEXE N°2: LES COORDONNEES ET LA LISTE DES CONTACTS DES IMPLANTATIONS DANS LA REGION ASIE - PACIFIQUE

<p>Bureau Asie - Pacifique 21, rue Lê Thanh Tong, Hanoi - VIËTNAM Téléphone : (844) 3 824 7382 Télécopie : (844) 3 824 7383 Internet : http://www.auf.org/regions/asie-pacifique/ Pays : Cambodge, Chine, Inde, Laos, Vanuatu, Vietnam</p>	<p>M. Pierre LE MIRE, Directeur régional M. Stéphane GRIVELET, Responsable des Programmes et Chef de Projet Filières universitaires Francophones Courriel : stephane.grivelet@auf.org Mme NGUYEN Thi Thanh Huyen, Chargée de Relations Universités – Entreprises, et du suivi des bourses de stage professionnel. Courriel : nguyen.thi.thanh.huyen@auf.org</p>
<p>Centre d'Accès à l'Information de Danang Salle A133, Bâtiment A Ecole polytechnique - Université de Danang 54, rue Nguyen Luong Bang, Hoa Khanh-Lien Chieu, Danang Da Nang – VIETNAM Téléphone : (84 511) 3732 795</p>	<p>M. NGUYEN Le Duc Huy, Responsable du CAI, chargé du suivi et de la mise en place des mobilités du Centre (Vietnam) Courriel : nguyen.le.duc.huy@auf.org</p>
<p>Antenne de Ho Chi Minh ville 31 Nguyen Van Mai Arr.3 Hochiminh-Ville - VIETNAM Téléphone : (84.8) 3 827 2355 Télécopie: (84.8) 3 8272356</p>	<p>M. Michel LE GALL, Responsable de l'Antenne. Courriel : michel.le-gall@auf.org M. Gilbert PALAORO, Coordinateur du suivi des Filières du Sud – Vietnam Courriel : gilbert.palaoro@auf.org Mme. Bui Thi Tuong Van, Assistante de programme chargée du suivi et de la mise en place des mobilités du Sud (Vietnam) Courriel : bui.thi.tuong.van@auf.org</p>
<p>Antenne de Vientiane Faculté d'Ingénierie et d'Architecture BP 7451, Vientiane – LAOS Téléphone : (856 21) 31 46 99 Télécopie : (856 21) 31 46 98</p>	<p>Monsieur Bernard VANTHOMME, Responsable de l'Antenne Courriel : bernard.vanthomme@auf.org Mme. Villy Pradith, Assistante de direction, chargée du suivi et de la mise en place des mobilités du Laos. Courriel : villy.pradith@auf.org</p>
<p>Antenne de Phnom Penh N°37, rue 63 BP 2365, Phnom Penh – CAMBODGE Téléphone : (855) 23 21 55 07 Télécopie : (855) 23 21 55 06</p>	<p>Madame Marie-Hélène LE GOFF, Responsable de l'Antenne Courriel : marie-helene.legoff@auf.org Mlle. Khov SOKCHEA, Assistante de direction, chargée du suivi et de la mise en place des mobilités du Cambodge Courriel : sokchea.khov@auf.org</p>
<p>Antenne de Port Vila BP 76, Port Vila – VANUATU Téléphone : (678) 24 264 Télécopie : (678) 23 276</p>	<p>Monsieur Sébastien D'ORNANO, Responsable du Campus numérique Francophone (CNF) Courriel : sebastien.dornano@auf.org</p>